



Le Secrétaire Général

EI MAA TAPU FENUA ITI
EI FAITO ITE MAITAI NO TE TAATOA
EI MAA OHIPA PAPU

- UNE TERRE
- UNE EDUCATION
- UN EMPLOI

Papeete le 6 mai 2021

**A Monsieur le Directeur Général
d'Air Tahiti**

Monsieur le Président,

Nous sommes au regret de déposer ce jour un préavis de grève à Air Tahiti qui prendra effet, le mercredi 12 mai à 0 heures, et ce pour une durée illimitée et pour les motifs suivants :

- 1) Respect des accords sur les temps de repos dans le cadre de la réduction du temps de travail
- 2) Refus par les manutentionnaires de la mise en œuvre de la rampe d'accès aux avions
- 3) Fin du favoritisme au sein du service DKKRAMP local
- 4) Respect de la réglementation sur le port des charges lourdes

Dans le cas où aucun accord ne puisse être trouvé pendant la période de préavis, la grève sera effective à l'aéroport de Faa'a le mercredi 12 mai 2021 à 0 heures et ce pour une durée illimitée.

Conformément aux textes en vigueur, nous restons dans l'attente du jour, de l'heure et du lieu que vous aurez fixé pour la négociation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre respectueuse considération.


Tu YAN



Copie : Inspection du travail